



Rue des Mauvaises Vignes 175
B- 4032 Chênée - LIEGE

Tél.: +32(0) 4 365 21 91
Fax: +32(0) 4 365 22 03

Mail: info@joliet.be



#17

JOLIET
Service

www.joliet.be

www.joliet-service.be

*Hébergement de sites web avec nom de domaine, boites courriel, ...
Création de sites web tous niveaux.
Proximité, serveurs Linux et Windows.*

Avec nos meilleurs compliments

Conditions générales d'utilisation des services de:

JOLIET - Service

Rue des Mauvaises Vignes,175 B- 4032 Chênée - LIEGE

Article 1 : Général

1.1. Les « Conditions Générales » stipulent qu'un contrat est conclu entre d'une part la société JOLIET-Service (ci-après désignée JOLIET) et les utilisateurs, personnes morales ou physiques, (ci-après désignés "client").

1.2. Toute commande, par bon de commande, email ou réservation en ligne d'un ou de plusieurs services à JOLIET, implique automatiquement l'acceptation des présentes conditions générales par le client. Les éventuelles dérogations ne seront possibles que moyennant autorisation expresse et écrite de la direction de JOLIET.

1.3. Le fait que JOLIET ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une ou à plusieurs des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation par JOLIET à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 2 : Objet

2.1. La présente convention définit les modalités selon lesquelles, JOLIET met à la disposition de son client des services relatifs à :

- ▶ l'enregistrement de noms de domaine;
- ▶ l'achat, la configuration et l'utilisation de l'hébergement de sites;
- ▶ l'achat, la configuration et l'utilisation de boîtes mails.

2.2. La période minimum de souscription est d'un an à compter du 1er règlement. Il est reconductible de plein droit par période d'une année. Chacune des parties peut mettre fin au contrat conformément à l'Article 9 du présent contrat.

Article 3 : Conditions d'enregistrement du nom de domaine :

3.1. Le client choisit son nom de domaine, dans la mesure où celui-ci est disponible suivant l'extension choisie.

3.2. Dans le cas d'un enregistrement d'un de nom de domaine, initié par JOLIET, le nom du propriétaire du domaine et le contact administratif sont déterminés par le client. JOLIET sera inscrit comme agent technique par défaut (sauf demande expresse de la part du client).

3.3. Dans le cas d'un enregistrement/transfert effectué par le client, celui-ci s'engage à inscrire JOLIET comme contact technique dans les informations du nom de domaine.

3.4. Le client accepte de se conformer à la réglementation/législation relative à l'enregistrement des noms de domaine.

3.5. Le client reconnaît avoir pris connaissance des normes des autorités nationales ou internationales relatives à l'accès aux noms de domaines et les avoir acceptées. Le client est pleinement conscient que ces règles sont susceptibles d'être révisées. JOLIET ne peut en aucune manière être tenu pour responsable au cas où l'enregistrement du nom de domaine serait refusé ou ultérieurement invalidé ou annulé ou suspendu pour quelle que raison que ce soit.

3.6. Le client reconnaît et accepte que JOLIET n'a aucune maîtrise de ces règles, et ne peut être tenu responsable des conséquences qui en résultent et de leur modification ultérieure.

3.7. Le client assume seul l'entière responsabilité des éventuelles atteintes à la propriété intellectuelle ou industrielle de tiers, à l'ordre public et aux bonnes mœurs et de tout autre litige concernant le ou les noms de domaines achetés ou transférés via JOLIET.

3.8. JOLIET ne pourra pas être tenu responsable du non-respect par le client de la législation sur le droit des marques. En cas de poursuites civiles ou pénales à son encontre, JOLIET pourra suspendre l'utilisation du nom de domaine à la suite d'une injonction effectuée par une autorité judiciaire.

3.9. JOLIET se réserve le droit de refuser de procéder à la demande d'enregistrement de noms de domaine qui seraient diffamatoires, contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

3.10. JOLIET procède seulement à l'enregistrement du nom de domaine quand le client a payé le montant dû. JOLIET n'est pas responsable si, dans la période entre la demande du nom de domaine et la date de paiement effective, le nom de domaine demandé a été enregistré par un tiers.

Article 4 : Conditions d'utilisation de l'hébergement web et configuration des boîtes courriels

4.1. JOLIET met à la disposition du client un espace disque dans l'un de ses serveurs. Le client y transfère les fichiers qui constitueront le site web.

4.2.

4.3. JOLIET peut être amené à interrompre sans préavis ses services ou une partie de ceux-ci pour des raisons de maintenance, sans droit à indemnité. Toutefois, dans le cas où une interruption totale aurait lieu pendant plus de deux jours consécutifs, JOLIET, sur demande du client, peut effectuer la déduction au prorata temporis compte tenu de la formule d'hébergement souscrite.

4.4. Le transfert de fichiers sur les serveurs de JOLIET est autorisé après réception par le client d'un nom utilisateur et d'un mot de passe.

4.5. En cas de perte ou de vol, d'utilisation frauduleuse du nom utilisateur / mot de passe, le client doit en avvertir JOLIET sans délai par email ou par téléphone. Les éléments en cause seront supprimés et un nouveau mot de passe sera transmis au client, par courrier postal, par fax en fonction de la

demande du client et cela à l'adresse ou à un numéro spécifié lors de l'inscription.

4.6. JOLIET permet l'utilisation des langages CGI/PHP/MySQL ainsi que d'autres scripts exécutables. Les programmes ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du serveur.

4.7. L'utilisation qui repose sur une programmation incorrecte de PHP/MySQL (scripts en boucle, connexion persistante, etc.) expose le site concerné à une suspension sans préavis afin de garantir des ressources acceptables à l'ensemble des sites hébergés sur le serveur. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner la désactivation immédiate du service au client concerné sans remboursement.

Article 5 : Droits et obligations du Client

5.1. Le client s'engage à fournir des informations justes et sincères lors de sa demande de service. Il s'engage à prévenir JOLIET de tout changement de statut ou de coordonnées par email à info@joliet.be ou par courrier. Il serait seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées.

5.2. JOLIET n'est en aucun cas responsable de toute information introduite consciemment ou inconsciemment par le client, et de tout dommage qui en découlerait.

5.3. Le client remboursera à JOLIET tous les frais relatifs aux dommages causés par des informations incorrectes fournies par le client ou par une tierce partie ayant accès au compte du client.

Article 6 : Règles de bonne conduite

6.1. Le client s'engage à ne pas utiliser les services fournis par JOLIET aux fins énoncées ci-après - et sans que cette liste d'exemples ne soit limitative:

1. Utilisation des services de JOLIET contraire aux normes internationales et nationales, ces normes nationales étant les normes belges ou les lois en vigueur dans les pays ;
2. Création d'une fausse identité ou tentative de tromper autrui par l'utilisation d'une identité trompeuse ;
3. Utilisation via les produits et services de JOLIET de tout contenu à caractère injurieux, pornographique ou incitant à la haine raciale;
4. Utilisation de contenu qui puisse enfreindre les droits de propriété intellectuelle ou autres droits de tiers, comprenant les marques déposées et copyright ;
5. Envoi de matériel contenant des virus, chevaux de Troie ou tout autre programme pouvant endommager les systèmes électroniques des destinataires du contenu ;
6. Tentative d'accéder sans autorisation au site web de JOLIET, à d'autres comptes de client aux systèmes et réseaux reliés à JOLIET. par piratage de mot de passe ou toute autre méthode ;
7. Utilisation des services de JOLIET à des fins contraires aux lois pénales, civiles ou à l'ordre public

6.2. Le client dégage JOLIET de toutes responsabilités concernant le contenu de sa page web. De surcroît, en cas d'infraction caractérisée, tous les fichiers hébergés peuvent être supprimés par JOLIET sans préavis, sans justification, sans indemnité, et sans que cela n'entraîne nécessairement la rupture du contrat d'hébergement.

Article 7 : Exclusion de garanties

7.1. JOLIET s'engage à mettre tout en oeuvre pour assurer ses services. Cette obligation est un engagement de moyens et JOLIET seul détermine les moyens techniques nécessaires pour garantir les conditions les plus favorables possibles.

7.2. Lorsque JOLIET a de bonnes raisons de penser que le client enfreint les règles de bonne conduite (cfr. Article 6), JOLIET sommera le client, via email de cesser toute utilisation non conforme aux présentes conditions générales. Si le client n'a pas cessé ces pratiques dans un délai de 3 jours, JOLIET se réserve le droit de désactiver le service, qui sera par conséquent indisponible pour le client.

7.3. Le client ayant utilisé les services fournis JOLIET de manière non conforme aux règles de bonne conduite du présent contrat ne sera pas remboursé.

7.4. JOLIET **ne** pourra en aucun cas être tenu pour responsables de dommages directs, incidents, de dommages et intérêts prononcés à titre de sanction, de dommages accessoires, spéciaux, indirects ni d'aucun autre dommage de quelque nature que ce soit, notamment de dommages résultant d'une perte d'utilisation, de données ou d'une perte de bénéfices découlant, ou liée à l'utilisation ou au fonctionnement des services on line de JOLIET, au retard lié à leur utilisation ou à l'impossibilité de les utiliser, à la fourniture ou au défaut de fourniture de services, ou de dommages liés à toute information, logiciel, produit, service et élément graphique associé, obtenu à partir de www.joliet.be ou résultant de l'utilisation de ce site web.

7.5. Les informations, produits et services inclus sur le site www.joliet.be peuvent comporter des inexactitudes techniques ou des erreurs de frappe. Ces informations font périodiquement l'objet de modifications. JOLIET peut être amené à apporter, à tout moment, des améliorations et/ou des modifications. JOLIET ne peut pas être tenu responsable des dysfonctionnements, interruptions ou erreurs dans la publication électronique et services relatées.

7.6. Le client est tenu de garantir JOLIET à l'encontre de toute action émanant d'un tiers en rapport avec l'utilisation des services fournis par JOLIET. Cette garantie implique notamment que le client assistera JOLIET dans sa défense et indemnisera complètement JOLIET de tout dommage résultant pour JOLIET d'une telle réclamation (en particulier les frais de justice, indemnités éventuelles, etc.).

7.7. La responsabilité de JOLIET ne saurait être engagée en cas de services non couverts par la présente convention, notamment dans le cas de défaillance du matériel du client ou des réseaux téléphoniques permettant l'accès aux services de JOLIET, de tout ou partie des réseaux informatiques composant internet, ou d'une manière plus générale de toute anomalie dans le fonctionnement d'internet et de ses services.

7.8. JOLIET ne peut être tenu pour responsable en ce qui concerne la compatibilité, la fiabilité et le fonctionnement des logiciels autres que les applications fournies par JOLIET.

7.9. JOLIET ne peut-être tenu responsable dans le cas d'une utilisation du service non conforme aux présentes conditions générales d'utilisation.

7.10. JOLIET fera tous les efforts raisonnables pour protéger et sauvegarder régulièrement tous les fichiers hébergés sur son serveur, mais sa responsabilité ne saurait être en aucun cas engagée en cas de perte de données du client qui reste seul responsable de la sauvegarde permanente de ses données.

7.11. JOLIET ne peut pas être tenu responsable du non-acheminement des courriers électroniques, articles de forum de discussion, du fait des limitations ou des caractéristiques de la connexion internet du client.

7.12. La responsabilité de JOLIET ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante dans l'espace web du client ou pour un piratage des boîtes courriel du client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par JOLIET.

Article 8 : Modalités de paiement

8.1. JOLIET procède seulement à l'activation des produits ou des services sur le compte du client quand ce dernier a payé le montant de la commande et que JOLIET a reçu le dit paiement.

8.2. Le contrat débute le 1er jour de l'installation du site sur le serveur, qu'il s'agisse d'une période d'essai gratuite ou d'une formule payante.

8.3. La 1ère année, le coût total de l'hébergement tiendra compte des promotions : (prix du forfait / 12) multiplié par le nombre de mois dus.

8.4. Lorsque le paiement a été effectué, la facture est disponible. La facture est envoyée par la poste.

8.5. En cas de non paiement à l'échéance, le solde restant dû ainsi qu'un intérêt de 1,5% par mois seront de plein droit immédiatement exigibles dans leur totalité, sans mise en demeure préalable. Le vendeur sera en droit de réclamer une somme supplémentaire égale à 15% du solde restant dû avec un minimum de 40€ à titre d'indemnité forfaitaire.

8.6. Tout défaut ou retard de paiement entraîne une rupture automatique de la présente convention. Le client a la possibilité, moyennant paiement des factures impayées et des intérêts de retard de demander la réactivation du/des service(s) de JOLIET.

Article 9 : Rupture du contrat

9.1- Le client peut résilier le présent contrat par notification écrite envoyée par courrier ou par email à info@joliet.be avec un préavis de 2 mois avant l'expiration de l'abonnement en cours. Le client ne sera pas remboursé.

9.2. JOLIET peut mettre fin au présent contrat par notification écrite envoyée au client par courrier (à l'adresse communiquée lors de l'inscription) ou par email avec un préavis de 2 mois. Le client sera remboursé des produits achetés et payés au prorata de la période restante jusqu'au terme de l'échéance dans un délai de trente 30 jours suivant la notification de la rupture du présent contrat.

9.3. Si le client ne respecte pas les règles de bonne conduite (cfr. Article 6), JOLIET. peut mettre fin au présent contrat suivant les règles et la procédure énoncées à l'Article 7, paragraphe 2.

9.4. JOLIET se réserve le droit d'annuler sans remboursement un service fourni par JOLIET s'il s'avère que le client a enregistré le nom de domaine à l'aide d'informations fautives ou non conformes aux déclarations et garanties des conditions générales.

9.6. Le client accepte que si le contrat n'a pas été terminé au moins 2 mois avant l'échéance de la période d'abonnement, ceci sera considéré comme un renouvellement tacite du produit ou du service de JOLIET. Le Client sera dans ce cas obligé de payer pour une période d'abonnement consécutive d'un an.

Article 10 : Force majeure

Ni le client, ni JOLIET ne sont responsables de la non-exécution ou du retard dans l'exécution des obligations issues du présent contrat suite à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence. Ne sont pas considérés comme cas de force majeure: l'impossibilité financière pour le client de payer tous les frais relatifs aux services fournis par JOLIET.

Article 11 : Droit applicable - tribunal compétent

Ce contrat, et toute commande, acceptation ou contrat en découlant sont régies par le droit belge. Tout litige relatif à l'existence, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention qui ne peut être résolu à l'amiable relève de la compétence exclusive des tribunaux de Liège.

Dernières modifications le 11/02/2006